



Photo de Lisa Fotios provenant de Pexels

N° 63 JUILLET 2020

# L'ÉCHO DE LA MATE

***Bulletin d'information de la Commune de Prades et du pays d'Aillou***

## **Le mot du maire et du Conseil municipal**

La crise sanitaire a modifié durant les derniers mois nos comportements et notre vie sociale.

Les électeurs de Prades ont montré tout leur intérêt pour la commune lors des élections du 15 mai. Nous avons compté 100 votants sur 103 inscrits.

**Avant tout, nous tenions, le conseil municipal et moi-même, vous remercier pour la confiance que vous nous avez renouvelée.** Nous travaillerons en équipe et sans compter notre temps pour répondre au mieux à vos attentes. Nous avons entendu vos remarques, vos idées, vos encouragements.

Durant toute la période de confinement les élus ont travaillé de façon régulière par visioconférence.

Le premier conseil municipal n'a pu se réunir, conformément aux instructions nationales, que le 23 mai et a permis l'installation du conseil. Le conseil a voté le budget 2020 lors du conseil municipal du 6 juin.

Les instances, les structures, les fournisseurs reprennent peu à peu un fonctionnement quasi normal. Nous pouvons impulser et lancer les dossiers importants.

Le compte-rendu de chaque conseil est diffusé par voie électronique ou courrier postal.

Nous ferons un point ensemble début août lors d'une réunion publique, comme nous le faisons précédemment.

En attendant, les élus sont à votre disposition à la mairie deux fois par mois (voir précisions plus bas) pour échanger avec vous.

Ensemble, nous travaillerons à concilier le passé, le présent et l'avenir de Prades et des pradéens, dans le dialogue et la tolérance.

**Le Maire, Hervé Pélofffi.**

## **Décharge déchets verts**

Une décharge « déchets verts » est à la disposition des habitants à proximité de la voie descendant au cimetière.

Cette zone, pour jouer son rôle dans le respect de l'environnement, est soumise à **des règles de fonctionnement précises.**

Elle est divisée en **3 compartiments** selon le type de déchets :

- **branches**
- **herbes ou feuilles**
- **cendres.**

### **Il est interdit d'y mettre le feu.**

Une signalétique adaptée permet de rappeler ces règles, sur place.

**Des sanctions pourront être appliquées aux contrevenants.**

Pour tout autre déchet, la **déchetterie de Perles-et-Castelet** devra être contactée :

- Encombrants : 05 61 64 41 77
- Déchèterie : 05 61 64 40 37

Ces contacts seront précisés par écrit sur la zone.

Pierre Henrich a bénévolement et exceptionnellement nettoyé la zone et évacué les encombrants ne relevant pas des déchets verts.

**Maintenant**, chacun doit respecter les consignes d'utilisation de ce lieu afin que tous les habitants de Prades puissent en bénéficier dans un esprit éco responsable.

## Les estives

Comme chaque année à cette saison, les troupeaux ont rejoint les estives du plateau de Sept cases et la vallée de Lourza depuis le 1<sup>er</sup> juin.

Les conditions climatiques du printemps ont permis la pousse d'une herbe grasse.

Johan Prudent s'est installé à nouveau à la cabane du plateau de Sept cases et a repris ses missions auprès des troupeaux : un vrai métier spécifique à nos montagnes.

Pour préserver cette activité traditionnelle, il est important de respecter les prairies et le bétail. On évitera de garer son véhicule n'importe où, de lâcher les chiens à proximité du bétail, de déposer des ordures.

La transhumance reste un moment fort de la vie de nos montagnes.

## Autorisations d'accès à Sept cases

Depuis la remise en état de la route de Sept Cases, l'accès après la barrière située à proximité de la maison du vacher est restreint pour préserver les voies et le site.

Les habitants de Prades ont pourtant le droit d'y accéder à condition d'avoir fait établir, au préalable, par la Mairie, un laissez passer annuel.

### Faites-en la demande auprès du secrétariat de la mairie.

Les gendarmes opèrent des contrôles, **l'autorisation doit être placée à la vue contre le pare-brise.**

## Matériel pour le terrain de sport

**Un coffre pour stocker le matériel de sport** mis à disposition par la commune **sera fixé à proximité du terrain de sport.**

Le comité des fêtes et l'association des enfants en assureront la gestion (code cadenas, inventaire et entretien matériel).

Vous devez contacter leurs présidents pour y avoir accès :

- Rudy Decramer : 06 49 63 53 90
- Thelio Milone : 07 88 06 97 78
- 

Le demandeur sera inscrit sur une liste partagée par les deux associations.

## Éclairage public

Après un temps d'observation, **l'éclairage public « mode été » sera interrompu de minuit à 5h du matin.**

Cette interruption permet à la fois des économies budgétaires ainsi que le respect de l'éco système faune et flore.

Une étude est actuellement menée pour évaluer la faisabilité et le coût d'une modulation plus souple et ciblée de l'éclairage public.

## Permanences mairie

### Secrétariat de mairie

Sophie Dedidier a fait valoir ses droits à la retraite après avoir assuré pendant plus de 20 ans le secrétariat de la mairie. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Fabienne Matuszynski Campos a été recrutée en CDD pour assurer les missions de ce poste.

### De nouveaux horaires

La secrétaire sera présente sur la mairie le lundi, mardi et jeudi de 13h à 16h20.

Le bureau sera ouvert au public le lundi et jeudi entre 14h et 16h.

### Permanence des élus

Le maire et les conseillers élus assureront, selon les disponibilités de chacun, une permanence ouverte à tous, sur rendez-vous, le 1er et le 3ème lundi de chaque mois de 15h à 16h.

Selon les demandes, d'autres créneaux pourront être proposés.

L'utilisation de la messagerie de la mairie peut aussi permettre à chacun de faire part de ses demandes ou questions : [mairie.prades09@wanadoo.fr](mailto:mairie.prades09@wanadoo.fr)

N'hésitez pas à demander à être rajouté sur la liste de diffusion par voie électronique des messages.

## Carnet

**Georges Costes, Joute** comme nous l'appelions tous, nous a quittés le dimanche 31 mai. Il est parti sans bruit et fidèle à ce qu'il était.

Il s'est impliqué sans compter, pendant plus de 35 ans, en tant qu'adjoint au maire de notre commune.

Nous pensons à sa famille et à ces proches dans ce triste moment de la vie.

**Rudy Decramer et Laurine Almaleh** ont choisi Prades pour célébrer leur mariage le samedi 1<sup>er</sup> août après-midi.

Un symbole de jeunesse et de tradition pour notre village.

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux futurs mariés.

## Informations du Comité des fêtes

« Le comité d'animation de Prades n'a pas pu se réunir depuis son assemblée générale qui s'est déroulée au mois de février dernier, mais rassurez-vous les membres sont restés actifs et ont réfléchi aux festivités de l'été.

Nous pouvons vous annoncer, sous réserves d'instructions sanitaires préfectorales, le weekend de **la fête qui se déroulera cette année le samedi 8 et dimanche 9 août.**

Un prochain écho vous détaillera toutes les animations, mais il y aura les grands classiques comme le Cluedo, la soirée dansante et le repas des estives.

On peut déjà vous dévoiler que le Cluedo se déroulera au temps des Cathares, en 1305. Les joueurs peuvent déjà préparer leur déguisement : une récompense attend l'équipe qui sera la mieux costumée.

**La plantation des pommes de terre** a été un peu décalée pour cause de confinement et de mauvais temps, mais le jardin est prêt et nous aurons des patates que nous pourrons tous ramasser au mois d'octobre.

**Petite nouveauté cette année** : organisés avec l'association des enfants de Prades, des tournois de sport (football, handball, tir à la corde...) auront lieu tous les weekends pendant les vacances d'été. Comme pour les festivités, les dates et le détail des sports pratiqués lors des tournois vous seront communiqués dans un prochain numéro.

**Les membres du comité d'animation espèrent tous vous retrouver cet été à Prades pour les festivités**, dans le respect des mesures sanitaires bien entendu. »

Rudy

## Information La Bexane

Pour le mois de juillet un buffet-concert est programmé à La Bexane le vendredi 24 juillet au soir, animé par **le musicien DON DIEGO.**

**Les apéros-fontaines** reprendront dès début juillet tous les dimanches soir à 18h30 dans le respect des dispositions de sécurité sanitaire.

## Panneaux d'affichage

Si vous souhaitez déposer une offre de vente, une recherche d'achat ou autre information, nous vous rappelons que **des panneaux d'affichage sont à votre disposition à la Caballère dès à présent et prochainement devant La Bexane.**

**Pour nous joindre à la mairie :**

☎ : 04.68.20.33.06 ✉ : mairie.prades09@wanadoo.fr

prades-ariege.com